

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : 262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE FR GB NL

Code du produit : 000000000050598711

Identifiant Unique De : HD0V-D2KX-F00R-2R6H
Formulation (UFI)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la : Traitement de surface
substance/du mélange

Restrictions d'emploi : Autres utilisations que celles recommandées
recommandées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n°
1907/2006, tel que modifié par le
règlement de la Commission (UE)
2020/878



**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Surventis Surface Treatment GmbH
Trakehner Straße 3
60487 Frankfurt am Main, Germany
+49(0)69 7165-0
formerly known as Chemetall GmbH

Adresse de contact:

Surventis Surface Treatment GmbH (Swiss
Branch)
Branchall GmbH Swiss
Aarauerstrasse 51
5200 Brugg
Switzerland
Formerly known as Chemetall GmbH

Téléphone: +41(0)56 616 90 30
adresse E-Mail: Product-Stewardship-EMEA@basf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Local: +41 43 508 20 11 (anglais, allemand, français, italien)
International: +44 20 3885 0382 (multilingue)
Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H301: Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H331: Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë, Catégorie 2	H310: Mortel par contact cutané.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H301 + H331 Toxique par ingestion ou par inhalation.
H310 Mortel par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de
graves lésions des yeux.

Informations : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.
Additionnelles sur les
Dangers

Conseils de prudence : **Prévention:**
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou
les vêtements.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P301 + P310 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

pendant plusieurs minutes. Enlever les
lentilles de contact si la victime en porte et si
elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer. Appeler immédiatement
un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé.
Maintenir le récipient fermé de manière
étanche.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acide nitrique

acide hydrofluorique

Etiquetage supplémentaire

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Classé comme "corrosif" en raison de la valeur du pH.
Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Nature chimique : Eau
acides inorganiques

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide nitrique	7697-37-2 231-714-2 007-030-00-3	Ox. Liq. 3; H272 Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 3;	>= 20 - < 25

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

		H331 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 EUH071 Limite de concentration spécifique Ox. Liq. 3; H272 >= 65 % Skin Corr. 1A; H314 >= 20 %	
--	--	--	--

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

		Skin Corr. 1B; H314 5 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 3 % Eye Irrit. 2; H319 1 - < 3 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 5 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par	
--	--	--	--

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

		inhalation (vapeur): 2,65 mg/l 2,65 mg/l	
acide hydrofluorique	7664-39-3 231-634-8 009-003-00-1	Acute Tox. 2; H300 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 1; H310 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 _____ Limite de concentration spécifique	>= 7 - < 10

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

		Skin Corr. 1A; H314 ≥ 7 % Skin Corr. 1B; H314 1 - < 7 % Eye Irrit. 2; H319 0,1 - < 1 %	
--	--	---	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un
médecin pour des conseils sur le traitement, en se

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître
même plusieurs heures après; une surveillance médicale
est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures
suivant l'accident.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la
zone contaminée.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre
AntiPoison.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière
ou d'arrêt respiratoire.

En cas de contact avec la peau : Appeler immédiatement un médecin.
Premier traitement avec de la pâte de gluconate de

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

calcium.

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées.

En cas de contact avec les yeux : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Appeler immédiatement un médecin.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire du lait ou une suspension d'hydroxyde de magnésium/carbonate de calcium, éviter de faire vomir, secours médical.

Garder tranquille.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Si les troubles se prolongent, appeler immédiatement
un médecin ou un Centre AntiPoison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements
supplémentaires sur les symptômes et les effets,
peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du
GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations
toxicologiques disponibles à la section 11.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent
n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous
contrôle médical pendant au moins 48 heures.

Risques : Toxique par ingestion ou par inhalation.

Mortel par contact cutané.

Provoque de graves lésions des yeux.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Provoque de graves brûlures.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Administration de gluconate de calcium.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Pulvérisateur d'eau
appropriés
Poudre sèche
Mousse résistant à l'alcool

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit
inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques : La substance sèche/le produit sec est comburant.
pendant la lutte contre l'incendie Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NO_x)
Composés de fluor

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de : Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Information supplémentaire	: En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.
	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

sécurité.

Pour le personnel non urgentiste:

Pour les intervenants d'urgence:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les
endroits clos.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	---

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail.

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Après séchage le produit est comburant.

Mesures d'hygiène : Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

précautions. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver à l'écart de la chaleur. Eviter l'éclairage naturel direct. Stocker uniquement dans des emballages résistant à la corrosion. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. éviter le contact avec les métaux Stocker à l'abri du gel. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
---	--

Précautions pour le stockage en commun	: Séparer des bases et des substances formant des bases. verre
--	---

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Bases

Métaux

Température de stockage : 0 - 40 °C
recommandée

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Polyéthylène haute densité (PEHD),
Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène
téréphtalate (PET), Polypropylène
Matière appropriée: caoutchouté

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) : D'autres informations sont contenues dans la Notice
particulière(s) Technique.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version 4.0 Date de révision: 15.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050598711 Date de dernière parution: 20.02.2025
Date de la première version publiée: 10.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide nitrique	7697-37-2	VLE	2 ppm 5 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail			
		VME	2 ppm 5 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail			
		STEL	1 ppm	2006/15/EC

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

			2,6 mg/m3	
	Information supplémentaire: Indicatif			
acide hydrofluorique	7664-39-3	VME	1 ppm 0,83 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail, Responsable Santé et Sécurité (Laboratoire de Médecine et d'Hygiène du Travail), Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	2 ppm 1,66 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail, Responsable Santé et Sécurité (Laboratoire de Médecine et d'Hygiène du Travail), Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version 4.0 Date de révision: 15.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050598711 Date de dernière parution: 20.02.2025
Date de la première version publiée: 10.12.2022

		TWA	1,8 ppm 1,5 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	3 ppm 2,5 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
acide hydrofluorique	7664-39-3	fluorures (Fluor): 4 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		fluorures (Fluor): 211 µmol/l	fin de l'exposition, de la	CH BAT

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

		(Urine)	période de travail	
--	--	---------	--------------------	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Protection des mains

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. chlorure de polyvinyle (PVC) - 0,7 mm épaisseur de revêtement caoutchouc chloroprène (CR) - 0,5 mm épaisseur de revêtement caoutchouc naturel/latex naturel (NR) - 0,5 mm épaisseur de revêtement Gants en caoutchouc butylique - épaisseur: 0.5mm Indice de protection 6, correspondant à un temps de perméation >480 minutes

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

selon la norme EN ISO 374-1. Le gant de protection devra être testé pour son aptitude particulière (par exemple : résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés anti-statiques). Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Protection préventive de la peau

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

Protection respiratoire : Appareil de protection respiratoire autonome (EN 133)

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Filtre de type : Type protégeant des gaz/vapeurs inorganiques (B)

Mesures de protection : Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	âcre
Seuil olfactif	:	non déterminé
Point/ intervalle de fusion	:	non déterminé

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Limite d'explosivité,
supérieure / Limite
d'inflammabilité supérieure : non déterminé

Limite d'explosivité, inférieure : non déterminé
/ Limite d'inflammabilité
inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-
inflammation : > 200,00 °C

Température de
décomposition : Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le
stockage et la manipulation sont respectées.

pH : 1,0 - 2,0

Viscosité
Viscosité, cinématique : 6,0 mm²/s (23 °C)

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

	non déterminé (40 °C)
Temps d'écoulement	: < 30 s à 23 °C Section transversale: 3 mm Méthode: ISO 2431
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: non déterminé
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur	: non déterminé (20 °C) non déterminé (50 °C)
Densité	: 1,160 g/cm ³ (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Plus léger que l'air.
Caractéristiques de la particule Taille des particules	: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Inflammabilité (liquides)	:	N'entretient pas la combustion.
Combustibilité soutenue	:	Maintient la combustibilité: non Méthode de mesure: Test UN L2
Substances auto-échauffantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.
Taux de corrosion du métal	:	Corrosif pour les métaux
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Miscibilité avec l'eau	:	miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit est oxydant à l'état sec.
Dégagement de l'hydrogène en présence de métaux.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter l'éclairage naturel direct.
éviter le contact avec les métaux
Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.
Protéger du gel.
Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : verre
Bases

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxique par ingestion ou par inhalation.
Mortel par contact cutané.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 54,35 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 3,79 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë: 3,64 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 54,35 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

acide nitrique:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,65 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Corrosif pour les voies respiratoires.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acide hydrofluorique:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -1,4
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun
ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable
et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-
accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de
composants considérés comme ayant des propriétés

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Emballages contaminés : Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

doivent être éliminés conformément à la directive
2008/98/CE.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés
doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

Code des déchets : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si
possible en accord avec les autorités responsables pour
l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 2922

ADR : UN 2922

RID : UN 2922

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

IMDG : UN 2922

IATA : UN 2922

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
| (ACIDE FLUORHYDRIQUE)

ADR : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
| (ACIDE FLUORHYDRIQUE)

RID : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
| (ACIDE FLUORHYDRIQUE)

IMDG : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
| (ACIDE FLUORHYDRIQUE)

IATA : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

| (ACIDE FLUORHYDRIQUE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 8	6.1
ADR	: 8	6.1
RID	: 8	6.1
IMDG	: 8	6.1
IATA	: 8	6.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: CT1

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Numéro d'identification : 86
du danger

Étiquettes : 8 (6.1)

ADR

Groupe d'emballage : II

Code de classification : CT1

Numéro d'identification : 86
du danger

Étiquettes : 8 (6.1)

Code de restriction en : (E)
tunnels

RID

Groupe d'emballage : II

Code de classification : CT1

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Numéro d'identification : 86
du danger

Étiquettes : 8 (6.1)

IMDG

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8 (6.1)

EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de : 855
conditionnement (avion
cargo)

Instruction d' emballage : Y840
(LQ)

Groupe d'emballage : II

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Étiquettes : Corrosive, Toxic

IATA (Passager)

Instructions de : 851
conditionnement (avion
de ligne)

Instruction d' emballage : Y840
(LQ)

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Corrosive, Toxic

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour : non
l'environnement

ADR

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Dangereux pour : non
l'environnement

RID

Dangereux pour : non
l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:
Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

l'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. acide nitrique (ANNEXE I)

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la : 2.000 kg
protection contre les accidents majeurs (OPAM
814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)
Classe de pollution de : Classe A
l'eau

Composés organiques : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés
volatils organiques volatils (VCOV)
pas de taxes des COV

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du
Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

industrielles (prévention et réduction intégrées de la
pollution)

Non applicable

Autres réglementations:

Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits
chimique suisse (OChim 813.11).

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes
enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit
(cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est
établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111)
qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou
que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS
822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les
jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent
travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu
dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272	: Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	: Peut être corrosif pour les métaux.
H300	: Mortel en cas d'ingestion.
H310	: Mortel par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H331	: Toxique par inhalation.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Met. Corr.	: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Ox. Liq.	: Liquides comburants
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH BAT	: Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2006/15/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Pour les systèmes multi-packs, se référer aux fiches de données de sécurité de chacun des composants

**262252201 ANTOX 80 E (20 KG) DE
FR GB NL**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.02.2025
4.0	15.04.2025	000000000050598 711	Date de la première version publiée: 10.12.2022

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Classification du mélange:

Met. Corr. 1	H290
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H331
Acute Tox. 2	H310
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR